

Délibérations du 12.10.2020

Considérant que le quorum n'a pas été constaté lors de la CFVU du 9 Octobre 2020, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie le 12 Octobre 2020, à 9h.

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Donne les avis suivants :

Membres en exercice : 37, dont 36 avec voix délibérative

Quorum : 18

Présent.es et représenté.es en début de séance : 9, 11 à partir de 9h20, départ à 10h50 de M.Miguet

Étaient présent.es :

Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Collège A : MIGUET Serge, Valérie HAAS

Collège B : DUMONT Erica, Tanguy LEROY

Collège BIATSS :

Usagers/ères : GOMES NUNES Angela, AMGHAR Julien

Représenté.es : SIMONIAN Stéphane, DE HOYOS José Carlos, ESCANDE-VARNIOL Marie-Cécile, DANIERE Kim

Invité.es : DURAND Floriane, FEUTRIE Florence, DE LA ROCHEGONDE Arnaud, Lamine MAHMOUDI

Invitées permanentes : LOBRY Cathy, DESPRAT Valérie

10.01 CONVENTIONS				
<p>10.02 Convention Cadre CFA FSARL Université Lyon 2 et Convention spécifique UFA-CFA Formasup Ain-Rhone-Loire</p> <p><u>Objet</u> : renouvellement du partenariat avec FORMASUP</p> <p>Les élu.es doivent se prononcer sur la Convention cadre et la convention spécifique pour 2020/2021 relative au partenariat établi avec FORMASUP dans le cadre des formations en alternance et en apprentissage.</p> <p><u>Validité</u> : 2020-2021</p>				
<p>10.03 Convention LYON2-ZUPdeCO</p> <p><u>Objet</u> : renouvellement du partenariat avec ZUP de CO</p>				

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 25 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18 <http://www.univ-lyon2.fr>

<p>Cette convention, mise en œuvre en 2017, est pilotée par le service de la Vie Etudiante. Elle permet d'accueillir des collégien.nes à l'université qui sont accueilli.es et suivi.es par des étudiant.es bénévoles, tout au long de l'année (mentorat). Il s'agit de faire connaître l'université à des collégiens.</p> <p><u>Validité</u> : 2020-2021</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Vote 06.02 – Avis Favorable</p>	Pour unanimité	Contre	Abst	NPPV
<p>11.01 DIU MPO LYON 2 – UGA GRENOBLE</p>	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>Objet : création d'un DIU qui prend le relais d'un DU déjà existant Organisé entre Grenoble et l'Institut de Psychologie. Les étudiant.es sont inscrit.es à Lyon 2. Le diplôme est délivré conjointement par les deux établissements. Une annexe financière est jointe à la convention pour contractualiser les liens financiers établis entre les deux universités.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Votes 11.01 – Avis Favorable</p>	Pour unanimité	Contre	Abst	NPPV
<p>12.01 DELIBERATIONS PROLONGATION DES CONVENTIONS</p>	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>Objet : acter la prolongation des conventions de partenariats La prolongation de l'accréditation jusqu'en 2022 entraîne la prolongation automatique des conventions de co-accréditations. En revanche, les conventions de partenariats pédagogiques n'ont pas toutes prévu une date de fin en adéquation avec la fin du contrat quinquennal. Ainsi, certaines conventions arriveront à terme en 2021. La délibération proposée permet d'acter cette prolongation avec l'accord de chaque partenaire. La DFVE se chargera, en lien avec les composantes, de contacter les partenaires et de recueillir leur accord.</p>				
<p>Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Votes 12.01 – Avis Favorable</p>	Pour unanimité	Contre	Abst	NPPV
<p>13.01 MODIFICATION DE MAQUETTES</p>	Pour	Contre	Abst	NPPV
<p>Objet : Licence Droit et Licence Science Politique Des modifications de maquettes sont présentées afin de permettre les inscriptions des étudiant.es dans les nouveaux enseignements mutualisés entre l'UFR ASSP et la Faculté JVD.</p>				

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Vote 13.01– Avis Favorable	Pour 7	Contre	Abst 2	NPPV
14.01 CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION CONTINUE				
Objet : modification des CGV de Formation Continue Les CGV ont été revues suite à la démarche qualité initiée par le SCFC en partenariat avec la DAF, la DAJIM et les composantes concernées.				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Vote 14.01– Avis Favorable	Pour 7	Contre	Abst 2	NPPV
15.01 Décisions Commission Projet CVEC				
Objet : décisions de la commission du 7 octobre 2020 Présentation de la liste des projets validés et des sommes allouées aux projets.				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 9 Vote 15.01– Avis Favorable	Pour unanimité	Contre	Abst	NPPV
QUESTIONS DIVERSES				
Les représentant.es du collège usager.es souhaitent présenter 2 motions aux membres de la CFVU. Aucun membre n’a souhaité se prononcer sur ces deux motions car les membres ont estimé qu’elles ne pouvaient être présentées en l’état.				

Fait à Lyon, le 12 octobre 2020

Marie-Karine LHOMMÉ

Vice-Présidente

Chargée de la formation et de la vie étudiante

